



**COMMUNIQUÉ du Conseil scientifique de l’Institut Sciences
Humaines et Sociales après discussion avec le président du
CNRS et le directeur de l’InSHS à propos du référé de la Cour des
comptes sur la place des SHS au CNRS.**

Le Conseil scientifique de l’Institut sciences humaines et sociales du CNRS juge inacceptable que la direction de l’Institut ne l’ait ni saisi ni même informé de l’enquête que la Cour des comptes a menée sur la stratégie de l’Institut. Il regrette également que la direction du CNRS n’ait pas jugé bon de se mobiliser – et de le mobiliser – pour que soit apportée au référé qui a découlé de cette enquête une réponse approfondie.

Le CSI considère que ce référé pose des questions importantes, en particulier sur les relations enseignement supérieur et recherche en SHS, les statuts des personnels ou le rôle de l’alliance Athena. Le CSI entend participer, dans les termes qui lui paraissent pertinents, à l’élaboration d’un texte de politique générale qui proposera des éléments de réponse. Il travaille à cet effet au rapport de prospective qui relève de ses attributions. Il attend de la direction de l’Institut qu’elle le prenne pleinement en considération.

**Communiqué adopté le vendredi 18 janvier 2013
22 votants.**

Vote : 1 abstention, 1 non et 20 oui.

Sophie DUCHESNE
Présidente du CSI